

Jean-Pierre Blackburn vote contre Le projet de loi C-113 adopté

OTTAWA — Par respect pour ses électeurs, le député conservateur de Jonquière Jean-Pierre Blackburn a voté encore une fois, hier, contre le projet de loi C-113 qui restreint l'accès à l'assurance-chômage.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

« C'est une question de respect envers mes électeurs et la population. J'ai voulu être conséquent avec moi-même et dans ma démarche », a-t-il déclaré après le vote.

M. Blackburn a été le seul conservateur à se joindre aux 87 députés libéraux, néo-démocrates, bloquistes et indépendants qui ont voté contre le projet. Le projet de loi a quand même été adopté grâce à l'appui de 118 députés conservateurs et de la seule députée réformatrice Deborah Grey.

Son collègue d'Abitibi Guy Saint-Julien, un farouche opposant au projet de loi, avait dû s'enlever vers son comté pour être au chevet de son beau-père grave-

ment malade.

M. Blackburn n'a pas voulu prédire le sort qui l'attendait au sein du caucus conservateur. Il a avoué qu'il ne souhaitait pas être exclu de son groupe parlementaire.

Levée de boucliers

Selon ce projet, les personnes qui quittent volontairement leur emploi sans motif valable et celles qui sont congédiées pour inconduite n'auront plus droit à des prestations d'assurance-chômage. Actuellement, ces personnes sont privées de prestations pour une période variant entre sept et 12 semaines.

Le projet prévoit aussi, pour les nouveaux chômeurs, une baisse de 3 % des prestations à partir du 4 avril.

Ces mesures ont provoqué une levée de boucliers au Québec du-

rant le mois de janvier, donnant même lieu à une manifestation monstre à Montréal lors d'une des journées les plus froides de l'hiver.

À la même époque, une dizaine de députés conservateurs québécois avaient critiqué les dispositions alors contenues dans le projet de loi C-105. Quatre d'entre eux menaçaient de s'opposer au gouvernement si aucun changement n'était apporté.

En février, le gouvernement a répondu en partie à leur requête. Il a déposé un nouveau projet de loi, le C-113, qui éclaircissait ses intentions, mais maintenait sa décision de refuser des prestations aux démissionnaires.

À partir de maintenant, c'est au Sénat de décider du sort du projet C-113. Certains membres conservateurs de la Chambre haute, comme Mme Solange Chaput-Rolland, ont émis des doutes sur les mesures touchant l'assurance-chômage.



Campbell annonce sa candidature aujourd'hui

La ministre de la Défense Kim Campbell met fin aujourd'hui à ce que certains ont appelé « la danse des sept voiles » de celle qui est la mieux placée pour succéder à Brian Mulroney comme chef du Parti conservateur et premier ministre du Canada. « Vous ne serez pas surpris par ma décision », a promis Mme Campbell à son arrivée à l'aéroport de Vancouver, où elle a été accueillie par son père.

Les autochtones se penchent sur la vague de suicides chez les jeunes

OTTAWA (PC) — Le remède à la vague de suicides chez les jeunes autochtones repose en partie sur le renouveau constitutionnel.

C'est en somme ce qu'est venu dire, hier, le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, devant un groupe d'autochtones qui participaient à un colloque national sur la prévention du suicide chez les peuples autochtones.

Selon M. Mercredi, une constitution remaniée qui reconnaîtrait le principe de l'autonomie gouvernementale permettrait aux autochtones de se prendre en main pour gérer leur avenir.

« Si les modifications constitutionnelles respectent notre peuple et ses droits, la Constitution deviendra une stratégie de guérison pour notre peuple, a-t-il souligné. La Constitution deviendra la guérison, et non l'opresseur. »

Il a rappelé que depuis 125 ans, le gouvernement fédéral et les provinces avaient dépouillé les autochtones de leurs terres et de leurs ressources. Les autochtones ne contrôlent plus que 0,9 % du territoire canadien, a-t-il déploré. La reconnaissance des traités et le règlement des revendications territoriales des autochtones pourraient toutefois renverser cette tendance, croit-il.

Selon M. Mercredi, le désespoir continuera de pousser les jeunes vers le suicide tant que les autochtones n'auront pas les moyens de générer des revenus pour améliorer les conditions de vie des leurs.

La pauvreté, des conditions de vie pénibles et une vie sans espoir

nauté isolée du Labrador, avaient tenté de se suicider en inhalant des vapeurs d'essence.

Hier encore, à Wunnumin Lake, des personnes éplorées ont accouru par avion, par automobile et par motoneige, vers cette petite communauté autochtone du nord de l'Ontario où, la veille, deux adolescentes, âgées de 13 et 17 ans, s'étaient donné la mort.

« Je ne comprends pas comment un jeune peut en arriver à se suicider », a déclaré le chef adjoint de la communauté, Dean Cromarty, la voix étouffée par l'émotion.

Dès le début de l'après-midi, on évaluait que pas moins de 150 personnes, certaines ayant franchi jusqu'à 200 kilomètres, s'étaient rendues dans cette communauté autochtone comptant 400 personnes.

sont autant de raisons qui incitent les jeunes à se donner la mort, a expliqué M. Mercredi. Mais malgré cela, il n'arrive pas à comprendre l'ampleur du problème.

Selon M. Mercredi, les autochtones doivent également faire un examen de conscience face à cette vague de suicides. Ils doivent en porter une partie du blâme. Ce n'est pas qu'une question d'argent, a-t-il reproché. D'ailleurs, s'ils attendent que le gouvernement fédéral finance des programmes coûteux, ils attendront longtemps.

D'autres suicides

À la fin de janvier, six enfants innu de Davis Inlet, petite commu-



Le chef Ovide Mercredi s'adressait, hier, à la conférence sur le suicide chez les jeunes autochtones. La photo ci-dessus pourrait faire dire au chef des Premières nations: « Que la lumière soit! ».

Les libéraux provinciaux se préparent déjà en vue des prochaines élections

QUÉBEC (PC) — Une trentaine de ministres et de députés libéraux du Québec se réunissent une fois par semaine, depuis déjà six semaines, pour élaborer une politique en vue des prochaines élections provinciales.

Le président du groupe, le député Henri-François Gauthrin, a fait savoir dans une entrevue avec la Presse canadienne, hier, que les rencontres se poursuivront encore pendant un mois et demi et qu'il y aura publication d'un rapport.

« Mon objectif, a-t-il déclaré, c'est d'écrire un texte qui soit un projet de société pour le Québec de l'an 2000. (Ce projet) n'est absolument pas la souveraineté, ça je peux vous le garantir à 100 % ».

Parmi les ministres présents, avec la bénédiction du premier ministre Robert Bourassa, on note Gerald Tremblay (Industrie), Lucienne Robillard (Éducation), Marc-Yvan Côté (Santé), Claude Ryan (Sécurité publique), Robert Dutil (Approvisionnement et Ser-

vices) et Louise Robic (ministre d'État aux Finances).

« Le défi qu'on a, nous les libéraux, c'est de gagner le troisième mandat, a dit M. Gauthrin. Notre

parti n'est pas seulement un parti d'organisation, mais aussi un parti d'idées. Il faut qu'on réfléchisse, parce qu'un parti qui ne réfléchit pas est un parti mort. »

Les candidats au leadership conservateur devront déclarer leurs dépenses avant campagne

OTTAWA (PC) — Les candidats au leadership conservateur devront faire un rapport mensuel de toutes leurs dépenses de campagne, y compris celles encourues avant le déclenchement de la course.

Selon les statuts et règlements du congrès rendus publics en fin de journée hier par le Parti conservateur, « le rapport des dépenses comprendra les dépenses encourues dans le cadre de la course au leadership, ainsi que toutes les dépenses exclues et toutes celles encourues avant le déclenchement de la campagne à la course au leadership ».

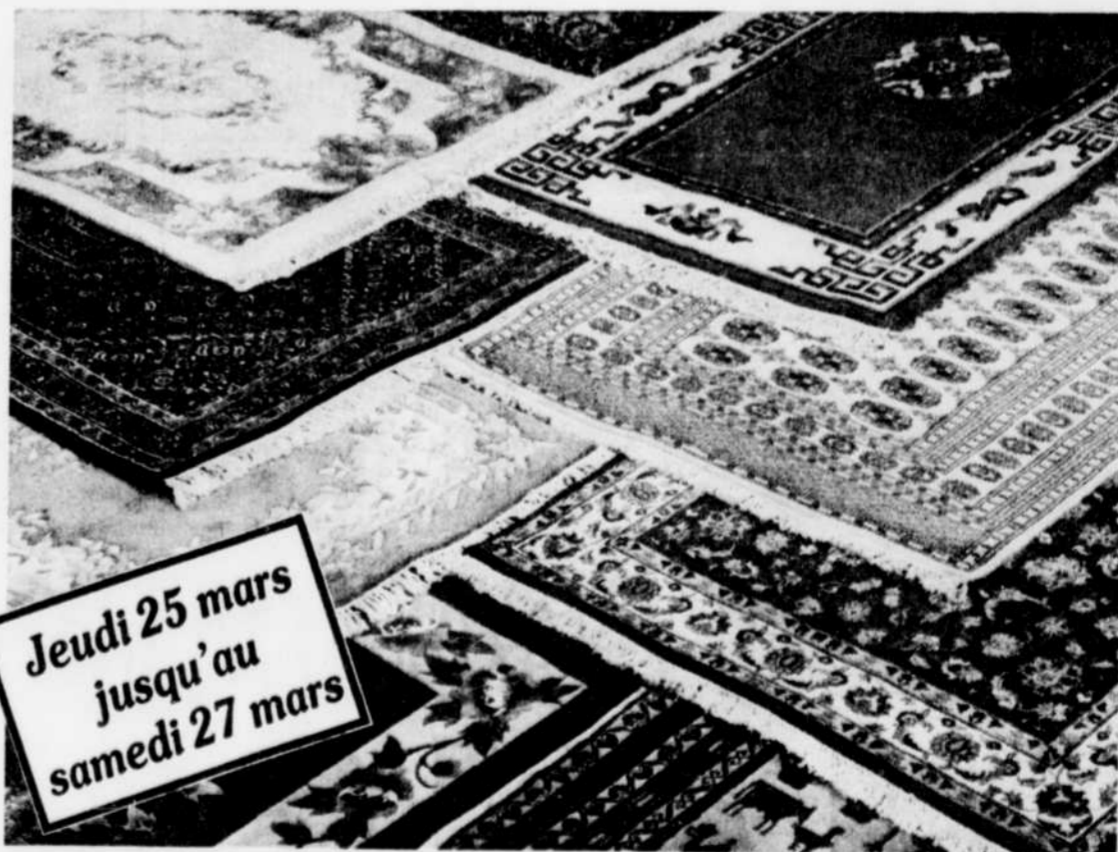
À la permanence du parti hier soir, on ne pouvait préciser la date

à partir de laquelle les dépenses devaient être enregistrées.

« Mais si des dépenses importantes ont été faites avant le 24 février (date de l'annonce du départ de Brian Mulroney), comme louer un bureau, ce serait une dépense à déclarer », croit Denis Pageau, le directeur national associé du parti.

Le 6 mars dernier, l'exécutif du parti a indiqué que les dépenses des candidats seraient limitées à 900 000 \$.

Vente de tapis orientaux 3 jours seulement



Jeudi 25 mars
jusqu'au
samedi 27 mars

Une collection prestigieuse de plus de 800 tapis 100% laine et 100% soie provenant de Chine, Inde, Népal, Afghanistan, Pakistan et Turquie. Tous soigneusement tissés à la main dans des formats de 2' x 3' jusqu'à 12' x 18'.

Venez choisir votre carpepe durant cette incroyable vente qui ne durera que 3 jours seulement.

RABAIS
40%

M MEUBLES
Jacques Gaulin

2158, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) G1N 2G3 681-8106

Crédit In\$tantané

pour tous les échanges de haut-parleurs
jusqu'au 8 mai 1993

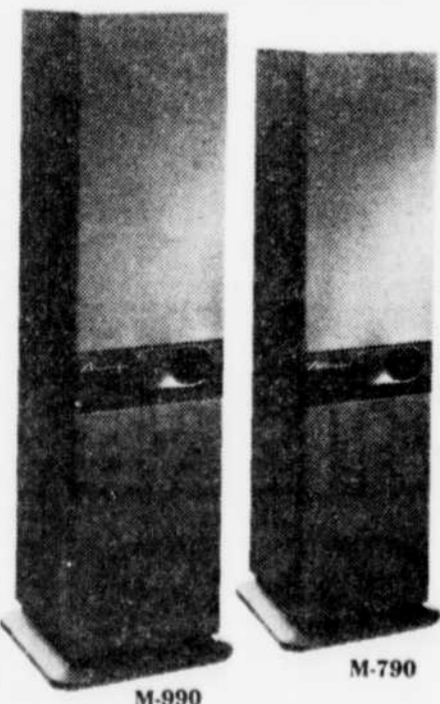
Chez Audio Centre, nous célébrons le haut-parleur et sa technologie durant le 1er « Rendez-Vous de l'Information ».

Les 25, 26 et 27 mars

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT
CRÉDIT MINIMUM DE 200\$

En vedette : le nouveau et révolutionnaire haut-parleur bipolaire de MIRAGE change les règles du jeu de la haute-fidélité...

Mirage



Nous vous offrons d'échanger vos anciens haut-parleurs (peu importe leur condition) contre un crédit allant de 200\$ minimum jusqu'à leur valeur marchande réelle, applicable sur tout achat d'une sélection de haut-parleurs MIRAGE. C'est le moment de changer vos haut-parleurs!

Procurez-vous notre brochure d'information pour tout savoir sur les nouvelles technologies et tendez l'oreille vers la gamme la plus étendue de haut-parleurs au Canada!

audio centre

750, côte de la Pente-Douce 687-0909

ÉCHOS DES DEUX RIVES

CAP-CHAT

Fonctionnaire pour un pont

Le gouvernement du Québec vient de nommer un fonctionnaire pour régler le dossier d'un pont secondaire qui enjambe la rivière Cap-Chat, dans la localité du même nom. L'implication d'au moins cinq ministères a, jusqu'ici, entraîné des délais pour la réparation du pilier central de ce pont, fermé en 1991 pour des raisons de sécurité. Mais le temps presse : une crue rapide de la Cap-Chat pourrait causer des dégâts majeurs à la structure.

BAIE-COMEAU

Subventions à quatre artistes nord-côtiers

Quatre artistes de la Côte-Nord se partageront 14 600 \$ dans le cadre du programme d'aide aux artistes professionnels du ministère québécois de la Culture. Il s'agit de Noriko Imai-Ward et de Frédéric Dufour qui obtiendront des bourses de soutien à la pratique artistique. Johanne Roussy et Stéphane Volet recevront pour leur part des bourses de perfectionnement. Ces subventions ont été recommandées par un jury pluridisciplinaire composé de spécialistes indépendants de la fonction publique.

BAS-SAINT-LAURENT

Plus de 330 000 \$

En 1992-1993, Centraide Bas-Saint-Laurent a versé 331 400 \$, soit 327 200 \$ en subventions à 49 organismes de la région et 4200 \$ en allocations de dépannage. L'organisme est venu en aide à 18 organismes dans la région de Rimouski-Neigette, 13 dans la Mitis, huit dans Matane et huit dans la Vallée de la Matapédia. Il a aussi aidé un organisme à vocation régionale. Présentement, le Comité d'allocation de fonds analyse les demandes reçues pour 1993-1994. Soixante-cinq organismes ont fait des demandes totalisant 670 669 \$. Le conseil d'administration de Centraide annoncera au cours des prochaines semaines les montants attribués aux organismes pour son prochain exercice.

MATANE

Détermination et courage

Un adolescent de Matane, Dave Turcotte, a reçu récemment une mention d'honneur au civisme du gouvernement du Québec pour avoir sauvé une vie, en août 1991, dans une des fosses de la rivière Matane. Au péril de sa vie, il a arraché un enfant de la noyade après avoir plongé à plusieurs reprises. Le jeune était tombé accidentellement dans la rivière alors qu'il jouait avec d'autres. La députée de Matane, Mme Claire-Hélène Hovington, souligne que presque à chaque année, sa circonscription est honorée à l'Assemblée nationale par des récipiendaires de décorations relatives à des actes de civisme extraordinaires. Ce qui, à son avis, doit être une source de fierté pour toute la population.

Bourses d'études

Pour une deuxième année consécutive, la Fondation Albert-B.-Lavoie offre aux artistes ainsi qu'aux groupes culturels, la chance de se voir octroyer une bourse d'études. Tout individu ou groupe amateur ou en formation, oeuvrant dans le domaine des arts d'interprétation, soit le théâtre, la danse, la musique ou les variétés, résidant sur le territoire de la MRC de Matane, est éligible à ce concours qui se déroule jusqu'au 15 mai. Suivra la sélection des lauréats et une remise officielle des bourses dans le cadre de la journée culturelle du Festival de la crevette à Matane. On se procure une copie des règlements et un formulaire d'inscription en s'adressant à la Fondation, au Carrefour socio-culturel, 145, rue Soucy, à Matane, G4W 2E1. Tél : 562-6511.

Appel d'offres d'exposition

La Galerie d'art de Matane invite les artistes professionnels intéressés à exposer au printemps 1994 à lui faire parvenir un dossier. Il doit comprendre dix diapositives de leur travail récent, un court texte décrivant leur démarche artistique ou leur projet d'exposition, un curriculum vitae et une enveloppe de retour affranchie. La date de remise des dossiers est fixée au 15 avril 1993 à l'adresse suivante : Galerie d'art de Matane, 616, avenue Saint-Rédempteur, Matane, G4W 1L1. Pour informations additionnelles : Joane Bérubé au 562-1240, poste 2250.

Parc du Bic: Disney tournera un film évalué à 50 millions \$

RIMOUSKI — Le site du Parc du Bic, situé à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Rimouski, est actuellement convoité par Les Productions Walt Disney pour le tournage d'un long métrage évalué à 50 millions \$, dont 10 millions \$ en retombées économiques directes pour la région de Rimouski.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

L'Office du tourisme et des

congrès de Rimouski et le bureau régional du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche sont actuellement en

pourparlers depuis déjà un mois avec les représentants des Productions Walt Disney, à Toronto, pour le compte des Productions Don Carmody, de Los Angeles.

Le projet pourrait être officialisé d'ici quelques semaines. « Les gens de l'agence de Toronto sont venus à Rimouski la semaine dernière encore. D'ici

deux semaines, le projet devrait être confirmé en conférence de presse », a affirmé le directeur de l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski, M. Jacques DesRosiers.

Ce dernier a accueilli récemment des représentants de cette firme venus visiter les lieux et s'enquérir des différents équipements au chapitre des infra-

structures disponibles dans la région.

« Il s'agit d'un film d'époque qui se situe au 18^e siècle en Nouvelle-Angleterre. Tout le tournage se ferait au Québec, principalement au Parc du Bic, à partir de la mi-mai. Du tournage se ferait aussi dans les régions de Québec et de Montréal. C'est en gros l'histoire de Squando, un amérindien fraîchement converti, qui sera amené à Londres. Un village amérindien serait recréé dans le Parc du Bic. C'est une grosse affaire », a précisé M. DesRosiers.

Des négociations se poursuivent actuellement entre la firme de Toronto et les autorités régionales du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche qui assure la gestion du Parc du Bic, quant à la disponibilité des lieux, leur utilisation et la durée d'occupation de ce parc de conservation, ainsi que les projets de construction qui y seraient réalisés.

Selon M. DesRosiers, le tournage débuterait à la mi-mai jusqu'au début de juillet. Des figurants de la région seraient appelés à passer des auditions. « Il va y avoir un casting régional et les ressources disponibles, en biens et services, seront utilisées localement. On parle de tous les repas sur le site du tournage, les ouvriers, etc. L'équipe technique de tournage doit compter à elle seule quatre-vingt personnes », dit-il.

Le réalisateur de ce long métrage, M. Xavier Koller, n'a pas encore identifié les têtes d'affiche de cette future grande production. Mais on parle de gros noms de vedettes reconnues qui seraient déjà sous contrat.

Outre toutes les retombées économiques de ce projet, les autorités touristiques locales espèrent beaucoup des retombées médiatiques, avant, pendant et après le tournage. « Ce qui est intéressant pour la région. C'est que ce projet se situe en pré-saison touristique, dans une période de l'année où l'agenda des congrès est plus tranquille », a dit, ravi, M. DesRosiers.

Un porte-parole du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche à Rimouski, M. Armand Dubé, a indiqué que les producteurs avaient été littéralement conquis par les beautés du paysage du Parc du Bic. « C'est un parc côtier marin, qui est situé dans un décor majestueux, avec des montagnes et des caps impressionnants », a expliqué M. Dubé.



Le taux de participation aux élections de lundi s'est établi à 69,7 % à Uashat et à 37,3 % à sa réserve soeur de Mani-Utenam.

Les dissidents satisfaits de la faible participation au vote à Mani-Utenam

SEPT-ÎLES — Le faible taux de participation aux élections générales de la bande de Uashat-Mani-Utenam confirme l'autonomie du Conseil innu de Mani-Utenam, a fait valoir le groupe de dissidents, hier.

par MARC ST-PIERRE
LE SOLEIL

Mis sur pied fin 1992, ce conseil provisoire, qui vise la séparation des réserves soeurs de Uashat et Mani-Utenam, avait lancé le mot d'ordre de boycotter les élections.

Ce mot d'ordre a été suivi, estime le conseil provisoire.

Le taux de participation des élections de lundi s'est établi à 69,7 % à Uashat et à 37,3 % à sa réserve soeur de Mani-Utenam.

Ces élections ont reporté au pouvoir le chef Elie-Jacques

Jourdain et les conseillers qui l'avaient secondé au cours de son premier mandat de deux ans.

Sur la participation au vote, M. Jourdain avait d'emblée indiqué que beaucoup de jeunes gens étudiant à l'extérieur n'avaient pu y participer, que beaucoup de chasseurs étaient en forêt en cette période de l'année.

De l'avis du conseil innu de

Mani-Utenam, la large abstention de l'électorat est aussi un non catégorique au chef Jourdain et à son administration.

Dès le lendemain de son élection, le premier geste du chef Jourdain a été de tendre un rameau d'olivier aux dissidents autonomistes en annonçant la mise sur pied d'un comité dont le mandat sera d'aborder le dossier de la séparation des deux territoires.

Noyade d'un adolescent au Centre hospitalier de Charlevoix

Le coroner propose des mesures d'urgence

BAIE-SAINT-PAUL — Le coroner Pierre Carrier recommande que le Centre hospitalier de Charlevoix, à Baie-Saint-Paul, instaure une procédure de type code 99 afin que le médecin de garde, l'anesthésiste et la coordonnatrice des soins soient rejoints simultanément lors d'un arrêt cardio-respiratoire nécessitant une réanimation.

vu des bulles d'air, ils se sont précipités à son secours.

Des manoeuvres de réanimation ont immédiatement été appliquées. Les secouristes ont alerté la téléphoniste du centre en composant le code 55. Pendant que la coordonnatrice des soins était avisée de se rendre à la piscine, les deux hommes ont décidé de transporter la victime

à l'urgence. Dans l'énerverment, ils se sont toutefois trompés de chemin et le trajet dura deux fois plus longtemps. Pendant tout ce temps, aucune manoeuvre de réanimation n'a été pratiquée.

À leur arrivée à l'urgence, le garçon ne respirait plus. Son décès devait être constaté vers 18 h 40.

Le coroner recommande que tous les surveillants de la piscine soient tenus de demeurer à l'extérieur de celle-ci afin d'avoir une meilleure vue de ce qui s'y passe. Par ailleurs, selon M. Carrier, aucun sauveteur ne devrait présumer qu'un baigneur feint une noyade.

Le coroner suggère également que le centre dispose, à

proximité de la piscine, « d'un équipement minimal servant à ventiler une victime de noyade », ainsi qu'une civière.

Finalement, le coroner recommande qu'une « signalisation très efficace » soit conçue afin d'indiquer le trajet le plus court entre la piscine et la salle d'urgence.

Gaspésie et les îles de la Madeleine

211,7 millions \$ en assurance-chômage

LE SOLEIL
Le coroner Carrier a formulé cette recommandation à la suite de l'enquête qu'il a menée relativement à la noyade d'un garçon de 12 ans, survenue dans la piscine du centre hospitalier, le 25 octobre 1992.

La victime s'était rendue à la piscine de l'établissement, vers 18 h 30, en compagnie d'un moniteur en réadaptation. Un sauveteur expérimenté se trouvait également sur place.

Ce soir-là, l'adolescent s'était prêté à un jeu consistant à aller chercher un seau de plastique au fond de l'eau. A un certain moment, il a tardé à remonter à la surface. Pendant quelques secondes, les deux adultes, présents dans la piscine, ont pensé que le garçon pouvait feindre une noyade, mais dès qu'ils ont

STE-ANNE-DES-MONTS — En 1992, Emploi et Immigration Canada a versé plus de 211,7 millions \$ en prestations d'assurance-chômage en Gaspésie et aux îles de la Madeleine.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Selon des chiffres obtenus par LE SOLEIL, la région de Chandler occupe le haut du pavé pour le total des prestations versées, soit 52,9 millions \$ entre janvier et décembre 1992, suivie de près par celle de New Richmond, avec 52,7 millions \$.

Pas moins de 42,4 millions \$

ont été versés aux prestataires des îles de la Madeleine et 37,2 millions \$ à ceux de la région de Gaspé. La région annemontoise, moins peuplée, a quand même encaissé 26,2 mil-

lions \$, 1,6 de plus que l'année précédente.

Gaspésiens et Madelinots ont reçu 3,7 % de l'ensemble des prestations versées à l'échelle du Québec. Toutefois, la Gaspésie et les îles regroupent seulement 1,5 % de la population du territoire québécois. Les difficultés vécues dans l'industrie forestière et le secteur des pêches expliquent, en partie, l'augmentation de 7,1 % enregistrée en 1992.

L'année précédente, Emploi et Immigration Canada avait versé 197,7 millions \$ aux prestataires gaspésiens et madelinots via son programme d'assurance-chômage.

■ **Fièvre du printemps**

MATANE — La Fondation de l'hôpital de Matane s'attend à réaliser des profits de 7000 \$ lors de sa présentation de mode « La fièvre du printemps », le samedi 27 mars, à 20 h, à la salle Albert-B.-Lavoie de la polyvalente de Matane. L'argent servira à acheter des lits à positions multiples. Trente-trois boutiques, salons de coiffure et d'esthétique des Galeries du Vieux-Port, de Promenade du Saint-Laurent et du centre-ville se sont unis pour cet événement. Leurs vêtements, accessoires et coiffures seront présentés par une centaine de mannequins recrutés parmi les directeurs, le personnel cadre, les médecins, les secrétaires, les préposés, les infirmières et le personnel de tous les services. Pour 15 \$, les spectateurs profiteront d'un gala-mode et d'un spectacle de ballet-jazz avec la troupe de Diane Forest Danse, en plus de courir la chance de remporter des billets d'avion aller-retour pour deux personnes sur tout le réseau d'Inter-Canadien.